

DOSSIER COMMISSION D'INTERROGATION

EP1

Phase 2

Pratique de travaux de réception, de dégroupage, d'entreposage

Groupement inter académique II	Session 2004	Facultatif : code 41yd04		
Examen et spécialité CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie				
Intitulé de l'épreuve EP1 – Phase 2 – Travaux de réception, de dégroupage, d'entreposage				
Type CONSIGNES	Facultatif : date et heure	Durée 40 MIN	Coefficient 5	N° de page / total 1/11

CONSIGNES A LA COMMISSION D'INTERROGATION

PHASE 2

**Pratique de travaux de réception, de dégroupage, d'entreposage
(40 minutes maximum) 100 points**

La vérification de la conformité du dossier est un préalable au déroulement de l'épreuve.

Lieu de l'épreuve

L'épreuve se déroule selon les possibilités locales sur les lieux logistiques, sur les lieux de stage, d'apprentissage ou d'activités professionnelles.

Déroulement

La commission sera composée de deux examinateurs dont un professeur de la spécialité et, si possible, d'un professionnel du secteur considéré.

Le jour de l'épreuve et avant l'épreuve, les examinateurs définissent les particularités et anomalies, à intégrer dans les scénarii des sujets, liées à la pratique de travaux de réception, de dégroupage, d'entreposage.

Réception :

- Le candidat reçoit le sujet et en prend connaissance.
- Un membre de la commission achemine une palette de marchandises filmée avec une pochette contenant l'étiquette de la palette, le bon de livraison en deux exemplaires.
- Un membre de la commission doit présenter la lettre de voiture au candidat.
- Le candidat doit dater, signer, compléter la lettre de voiture et les deux exemplaires du bon de livraison ; accepter la marchandise livrée.
- le bon de livraison « destinataire » (annexe 5) fait office de bon de réception.
- Le candidat remet à la commission d'interrogation l'exemplaire du bon de livraison destiné au transporteur (annexe 4).
- Le candidat vérifie ensuite les colis et la marchandise, il doit constater la ou les anomalies qui ont été choisies par la commission (manquant, erreur de marchandise...).
- Le candidat doit les signaler à la commission et proposer oralement des solutions : réserves sur la lettre de voiture, réclamations sur le bon de livraison (si le contrôle a lieu avant le départ du transporteur), lettre de réserves, imprimé de litige « fournisseur » sous 3 jours ouvrables....
- Le candidat saisit et édite le bon de réception

CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie	41yd04
EP1 - Phase 2 - Travaux de réception, de dégroupage, d'entreposage	2/11

Dégroupage :

- Le candidat reçoit le sujet et en prend connaissance.
- 2 palettes avec la marchandise livrée sont mises à la disposition du candidat sur le quai de réception (endroit délimité à la craie ou au ruban adhésif).
- Un membre de la commission remet la lettre de voiture concernant les palettes, le récépissé de prise en charge et les lettres de voiture qui seront utilisées après le dégroupage.
- Le candidat doit dégroupier les 2 palettes en fonction des lettres de voiture et de l'étiquetage directionnel des colis.
- Le candidat doit compléter les étiquettes directionnelles.
- Le candidat doit prévoir une étiquette directionnelle pour chaque colis.
- Le candidat sera interrogé quant aux destinataires des lettres de voiture. Il doit répondre qu'elles seront transmises aux conducteurs qui prendront en charge les palettes.

Entreposage :

- Le candidat reçoit le sujet et en prend connaissance.
- Une palette précédemment réceptionnée est mise à la disposition du candidat.
- Le candidat doit se munir du bon de réception (phase 1)
- A partir du plan du magasin et de l'adressage des produits, il doit entreposer la marchandise (suivant la place disponible) et prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour la manipulation et le stockage des produits.

Evaluation

L'évaluation phase 2 est formalisée sur la grille CP-B jointe en annexe.

En l'absence de dossier (partie administrative et partie technique) ou en l'absence de la partie administrative seule, le candidat ne peut être interrogé, la mention NV (non valide) est inscrite dans la case « total général / 160 » de la grille récapitulative EP1 CP-D.

En présence d'une partie administrative incomplète, le candidat est interrogé, il lui sera signifié de justifier de la réalité des P.F.E. pour, selon ses résultats, se voir ou non délivrer le diplôme.

En cas d'absence de la partie technique, la note 0 sera attribuée à l'EP1. En présence d'une partie technique incomplète, les pénalités prévues sur la grille d'évaluation seront appliquées.

CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie	41yd04
EP1 - Phase 2 - Travaux de réception, de dégroupage, d'entrepasage	3/11

CAP AGENT D'ENTREPOSAGE ET DE MESSAGERIE

EP1 – TRAVAUX DE RÉCEPTION, DE DÉGROUPEMENT, D'ENTREPOSAGE

**PRATIQUE DE TRAVAUX DE RECEPTION, DE DEGROUPEMENT,
D'ENTREPOSAGE**

Phase 2

CONTROLE PONCTUEL EP1 CP-B

LE CANDIDAT
Nom :
Prénom :
Date de naissance :

Note à reporter sur le document EP1 CP-D / 100

NOM DES INTERROGATEURS	QUALITE (ENSEIGNANT OU PROFESSIONNEL)	SIGNATURES
Observations justifiant la note :		

N° candidat : Nom : Prénom :	EP1 PHASE 2 RECEPTION				Durée 20 min maximum
	Evaluation				Observations
Compétences professionnelles	TI	I	S	TS	
C.1.12. Manipuler les colis					
Manipuler les colis					
C.1.2. Contrôler les colis reçus					
Contrôler visuellement la qualité (nombre, température, état...) et détecter les anomalies					
Accepter la livraison ou aviser le responsable selon les consignes					
C.1.3 Contrôler les produits reçus					
Effectuer le contrôle quantitatif et qualitatif des produits					
Pointer et annoter les documents de réception (bon de livraison, bon de réception) par rapport à la commande					
C.1.5. Enregistrer les entrées					
Effectuer la saisie des entrées à l'aide de l'outil informatique ou de tout autre moyen					
C.1.6. Relever les anomalies, les transmettre					
Relever les anomalies, les transmettre.					
Synthèse (1)	TI	I	S	TS	
	EP1 Phase 2 DEGROUPEMENT				Durée 20 min maximum
Compétences professionnelles	Evaluation				Observations
	TI	I	S	TS	
C.2.1. bis Dégrouper, grouper					
Identifier, pointer					
Trier, ventiler les colis					
Codifier et réaliser l'étiquetage directionnel					
Allotir les colis par zone d'expédition (travées...)					
	EP1 Phase 2 ENTREPOSAGE				Durée 20 min maximum
Compétences professionnelles	Evaluation				Observations
	TI	I	S	TS	
C.2.2. Acheminer et ranger les produits/colis					
Consulter l'affectation des emplacements libres					
Repérer les adresses des produits/colis					
Déplacer les produits/colis manuellement ou à l'aide d'un auxiliaire de manutention					
Ranger physiquement les produits/colis					
Synthèse (1)	TI	I	S	TS	
	PROFIL (2)				
	NOTE				/100
	NOTE				/20

TI : Très insuffisant S : Satisfaisant
I : Insuffisant TS : Très insuffisant

- 1) synthèse de l'activité évaluée
- 2) synthèse des deux activités évaluées

CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie	41yd04
EP1 - Phase 2 - Travaux de réception, de dégroupage, d'entreposage	5/11

DOSSIER COMMISSION D'INTERROGATION

EP1

Phase 3

Echange oral sur les activités présentées dans le dossier

Groupement inter académique II	Session 2004	Facultatif : code 41yd04		
Examen et spécialité CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie				
Intitulé de l'épreuve EP1 – Phase 3 – Travaux de réception, de dégroupage, d'entreposage				
Type CONSIGNES	Facultatif : date et heure	Durée 10 min	Coefficient 1,5	N° de page / total 6/11

CONSIGNES A LA COMMISSION D'INTERROGATION

PHASE 3

Echange oral sur les activités présentées dans le dossier
(10 minutes maximum), 30 points

La vérification de la conformité du dossier est un préalable au déroulement de l'épreuve.

Lieu de l'épreuve

L'épreuve se déroule selon les possibilités locales sur les lieux logistiques, sur les lieux de stage, d'apprentissage ou d'activités professionnelles.

Déroulement

Le jour de l'épreuve, et préalablement à son déroulement, les examinateurs se concertent et définissent les types de questions à poser. L'échange oral sur les activités présentées dans le dossier est évalué sur 25 points, le contenu et la mise en forme du dossier sur 5 points.

Evaluation

L'évaluation est assurée par deux examinateurs dont un professeur de la spécialité et, si possible, un professionnel du secteur considéré.

L'évaluation est formalisée sur la grille d'évaluation EP1 CP- C.
La commission d'interrogation complète la grille récapitulative EP1 CP-D et arrête la note qui sera proposée au Jury départemental

En l'absence de dossier (partie administrative et partie technique) ou en l'absence de la partie administrative seule, le candidat ne peut être interrogé, la mention NV (non valide) est inscrite dans la case « total général / 160 » de la grille récapitulative EP1 CP-D.

En présence d'une partie administrative incomplète, le candidat est interrogé, il lui sera signifié de justifier de la réalité des P.F.E. pour, selon ses résultats, se voir ou non délivrer le diplôme.

En cas d'absence de la partie technique, la note 0 sera attribuée à l'EP1. En présence d'une partie technique incomplète, les pénalités prévues sur la grille d'évaluation seront appliquées.

CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie	41yd04
EP1 - Phase 3 - Travaux de réception, de dégroupage, d'entreposage	7/11

CAP AGENT D'ENTREPOSAGE ET DE MESSAGERIE

EP1 – TRAVAUX DE RÉCEPTION, DE DÉGROUPEMENT, D'ENTREPOSAGE

ECHANGE ORAL SUR LES ACTIVITES LIEES A LA RECEPTION, AU
DEGROUPEMENT, A L'ENTREPOSAGE

Phase 3

Contrôle PONCTUEL EP1 CP-C

LE CANDIDAT
Nom :
Prénom :
Date de naissance :

Note à reporter sur le document EP1 CP-D / 30

NOM DES INTERROGATEURS	QUALITE (ENSEIGNANT OU PROFESSIONNEL)	SIGNATURES
Observations justifiant la note :		

CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie	41yd04
EP1 – Phase 3 – Travaux de réception, de dégroupage, d'entrepasage	8/11

CONFORMITÉ DU DOSSIER

OUI(*)

NON(*)

PARTIE ADMINISTRATIVE

- Attestation(s) de(s) PFE ou Attestation d'activité salariée du candidat
- Adéquation de l'activité avec le contenu du diplôme

PARTIE TECHNIQUE

- Fiche n° 1 : fiche(s) signalétique(s) de chaque site logistique d'accueil
- Adéquation du contenu avec le règlement d'examen
- Fiche n° 2 : fiche descriptive de déchargement, de réception, de manutention et de contrôle des produits/colis
- Adéquation du contenu avec le règlement d'examen
- Fiche n° 3 : fiche descriptive de mise en stock ou de dégroupage, de mise en aire de départ de colis
- Adéquation du contenu avec le règlement d'examen

DURÉE DES PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE

- 16 semaines minimum
- si non, nombre de semaines réalisé :

Pénalités applicables en cas de non-conformité

- Partie administrative absente le candidat ne peut être interrogé et le diplôme ne peut être délivré
- Partie technique absente le candidat est interrogé mais la note 0/20 est attribuée à l'EP1
- Absence de fiche - 5 points par fiche

ÉVALUATION

DOSSIER

CRITÈRES D'ÉVALUATION	TI	I	S	TS
• Présentation matérielle (organisation du dossier, annexes...)				
• Respect des exigences (réalisation avec l'outil informatique...)				
• Précision des contenus (cohérence entre le thème et le contenu des fiches)				
• Qualité rédactionnelle (orthographe, vocabulaire professionnel, syntaxe...)				
Note	/05			

CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie	41yd04
EP1 - Phase 3 - Travaux de réception, de dégroupage, d'entreposage	9/11

ECHANGE ORAL

Date :

L'interrogation du candidat prend appui sur les fiches contenues dans son dossier et porte sur les thèmes suivants :

DÉCHARGEMENT - RÉCEPTION	Choix (*)	DÉGROUPEMENT - ENTREPOSAGE	Choix (*)
• Participer au déchargement	<input type="checkbox"/>	• Réaliser le dégroupage des colis	<input type="checkbox"/>
• Contrôler les réceptions	<input type="checkbox"/>	• Préparer la mise en stock	<input type="checkbox"/>
• Traiter les supports et les contenants	<input type="checkbox"/>	• Mettre en stock	<input type="checkbox"/>
• Enregistrer les entrées	<input type="checkbox"/>	• Participer à l'inventaire journalier du quai	<input type="checkbox"/>
• Participer à la transmission des informations	<input type="checkbox"/>	• Détecter les anomalies et en rendre compte	<input type="checkbox"/>
• Détecter les anomalies et en rendre compte	<input type="checkbox"/>		

CRITERES D'EVALUATION	TI	I	S	TS	Observations
• Cohérence entre l'écrit et l'oral					
• Utilisation du vocabulaire professionnel					
• Aptitude au dialogue dans une situation professionnelle					
• Aptitude à se référer au dossier					
• Pertinence des réponses aux questions					
• Attitude durant l'entretien					

NOTE

/25

Légende :

TI	Très insuffisant
I	Insuffisant
S	Satisfaisant
TS	Très satisfaisant

(*) cocher les thèmes choisis

CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie	41yd04
EP1 - Phase 3 - Travaux de réception, de dégroupage, d'entrepasage	10/11

CAP AGENT D'ENTREPOSAGE ET DE MESSAGERIE

EP1 – TRAVAUX DE RÉCEPTION, DE DÉGROUPEGE,
D'ENTREPOSAGE

coefficient 8

CONTROLE PONCTUEL EP1 CP-D

- CP-A** (phase 1)
Pratique de la conduite d'engins de manutention automoteurs
à conducteur porté
- CP-B** (phase 2)
Pratique de travaux de réception, de dégroupage, d'entreposage
- CP-C** (phase 3)
Echange oral sur les activités présentées dans le dossier

Total général

Note proposée au jury (1)
(arrondie au demi-point supérieur)(1) en aucun cas, la note proposée ne doit être
communiquée au candidat

Note sur	
	30
	100
	30
	160
	20

LE CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N°:

OBSERVATIONS

CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie	
EP1 – Phase 3 – Travaux de réception, de dégroupage, d'entreposage	11/11